

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 18 juillet 2022

Délibération n°2022/170

Nombre de conseillers :

En exercice : 66 Présents : 42 Votants : 53 Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-deux, le 18 juillet 2022 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'auditorium de St Clair du Rhône, sous la présidence de Monsieur Robert DURANTON, 1^{er} Vice-président de la Communauté de communes. La séance du conseil communautaire est fermée au public et transmise en direct sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur www.entre-bievretrhone.fr

Date de convocation du Conseil : 7 juillet 2022

MEMBRES PRESENTS :

AGNIN
ASSIEU
BEAUREPAIRE
BELLEGARDE POUSSIEU
CHANAS
CLONAS SUR VAREZE
COUR ET BUIS
LE PEAGE DE ROUSSILLON

LES ROCHES DE CONDRIEU
MOISSIEU SUR DOLON
PACT
PISIEU
POMMIER DE BEAUREPAIRE
ROUSSILLON

SABLONS
SAINT ALBAN DU RHONE
SAINT BARTHELEMY
SAINT CLAIR DU RHONE
SAINT JULIEN DE L'HERMS
SAINT MAURICE L'EXIL

SAINT PRIM
SAINT ROMAIN DE SURIEU
SALAISE SUR SANNE

SONNAY
VERNIOZ

M. MONTEYREMARD Christian
M. SEGUI Jean-Michel
M. PAQUE Yannick, M. SOLMAZ Kénan
Mme GRANGEOT Christelle
M. MALATRAIT Jean-Charles, Mme COULAUD Raymonde
M. VIALLATTE Régis
M. GARNIER Jacques
M. MONDANGE André, Mme ALBUS Delphine, M. COURION Sébastien
Mme DUGUA Isabelle, M. PAVONI Jean-François
M. MANIN Gilbert
M. ILTIS Laurent
M. DURIEUX Jean-Luc
M. PASCAL Michel
M. DURANTON Robert, M. PEY René, Mme BONNET Josette, M. ROUSVOAL Marc, Mme HAINAUD Marie-Christine, Mme LINOSSIER Nathalie,
M. TEIL Laurent, Mme MOREL Nathalie
M. CHAMBON Denis
M. BECT Gérard
M. MERLIN Olivier, M. DESSEIGNET Frédéric
M. MONTEYREMARD Axel
M. GENTY Philippe, M. CORRADINI Louis, M. RULLIERE Claude, Mme CHOUCANE Aïda
M. CROS Michel
M. MOUCHIROUD Robert
M. VIAL Gilles, Mme BUNIAZET Françoise, M. AZZOPARDI Xavier
M. LHERMET Claude
Mme REUX Monique

EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme ZABOROWSKI Dorothée pouvoir à Mr MOULIN Bernard – Mme MOULIN MARTIN Béatrice pouvoir à Mr PAQUE Yannick – Mme MONNERAY Annie pouvoir à Mr SOLMAZ Kéna – Mr BONNETON Gilles pouvoir à VIALLATTE Régis – Mr DARBON Thierry pouvoir à Mme ALBUS Delphine – Mme ROBERJOT Véronique pouvoir à Mr MONDANGE André – Mr BOUSSARD Gérard pouvoir à Mr DURANTON Robert – Mme LECOUTRE Sandrine à Mr MERLIN Olivier - Mme LIBERO Marie France pouvoir à Mme CHOUCANE Aïda - Mme RABIER Christine pouvoir à Mr GENTY Philippe – Mme GIRAUD Dominique pouvoir à Mr AZZOPARDI Xavier

EXCUSES/ABSENTS : Mr DOLPHIN Jean Michel – Mr FLAMANT Yann – Mr ANDRE Sébastien – M. BERAULT Yann – M. GIRARD Gabriel – M. IMBLOT Jean Paul – M. MERCIER Serge – M. BATARAY Zerrin – M. SATRE Luc – Mme OGIER Karelle – M. MERLIN Denis – Mme TYRODE Elisabeth – Mme DEZARNAUD Sylvie.

Mme Isabelle DUGUA a été élue secrétaire de séance.



OBJET : Zone d'activité du Clos DUCURTIL. Vente des lots 2,3,4,5 à la société SBI

- Vu les compétences de la Communauté de Communes,
- Vu l'avis des domaines,

Considérant le souhait de la collectivité de commercialiser la zone d'activités du Clos DUCURTIL sur la commune de Roussillon, et notamment les lots 2, 3, 4 et 5 d'une surface de 4 615 m²,

Considérant le projet immobilier de la société SBI,

Au vu des cessions précédentes à vocation tertiaire et de l'avis favorable de la commission économie-industrie, il est proposé de conclure cette transaction avec SBI (ou toute autre personne morale à constituer ou substituer) au prix de 75 € HT / m² soit un total de 346 125 € HT.

Lot	Surface en m2	Valeur vénale H.T. estimée par le Service des Domaines	Montant H.T. de cession proposé par EBER CC (75 € HT/m2)
1	1507	113 025 €	113 025 €
2	1131	84 825 €	84 825 €
3	1085	81 375 €	81 375 €
4	1158	75 270 €	86 850 €
5	1241	93 075 €	93 075 €
7	1002	75 150 €	75 150 €
9	1002	75 150 €	75 150 €

Cette vente serait assortie des conditions suivantes :

- Dépôt de Permis de Construire (PC) sous 12 mois ;
- Réalisation des travaux sous 24 mois après obtention du PC.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité de ses membres,

DÉCIDE la vente à la société SBI des lots 2, 3, 4 et 5 d'une surface de 4 615 m² du Clos Ducurtil à Roussillon, au prix de 75 € HT / m² ce qui fixe le montant total de la vente à 346 125 € HT,

PRÉCISE que cette vente fera l'objet d'un acte notarié rédigé à l'étude de Maître Polycarpe 6 avenue Jacques Prévert à Roussillon,

AUTORISE Madame la Présidente à accomplir toute formalité et signer tout relatif à ce dossier,

CHARGE Madame la Présidente et Madame la Responsable du Service Gestion Comptable de Roussillon, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme
La Présidente,
Sylvie DEZARNAUD